



**Columbus Gold Corp.**  
1090 Hamilton Street  
Vancouver, B.C.V6B 2R9

Tél. : (604) 634-0970  
Fax. : (604) 634-0971  
N° gratuit : 1 888 818-1364

info@columbusgold.com  
www.columbusgold.com

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# **Le gouvernement français fait un bilan très positif du projet aurifère Montagne d'Or de Columbus Gold en Guyane**

**Vancouver, BC, Canada, 24 octobre 2019. Columbus Gold Corp. (CGT : TSX, CGTFF : OTCQX) ("Columbus")** a le plaisir de rendre compte des conclusions d'un rapport du gouvernement français, très favorable au développement du projet aurifère Montagne d'Or en Guyane française.

Tel que mentionné par Columbus dans plusieurs communiqués de presse au cours des 12 derniers mois, le gouvernement français a chargé en 2018 une mission interministérielle pour évaluer les enjeux socio-économiques et environnementaux des grands projets miniers en Guyane, notamment Montagne d'Or, le projet aurifère à grande échelle le plus avancé en Guyane.

Trois administrations ont été mandatées pour mener cette mission, dont les ministères de la Transition écologique et solidaire, de l'Economie et des finances, et de l'Intérieur. Le groupe de travail a largement consulté toutes les parties prenantes, notamment l'administration et les communautés locales, les populations autochtones, les ONG sociales et environnementales, les représentants de l'industrie minière et les acteurs socio-économiques.

Le rapport de la mission n'a pas encore été officiellement publié par le gouvernement français ; cependant, son contenu a été publié très récemment par les médias français le vendredi 18 octobre. On peut comprendre de l'article les conclusions suivantes (source : Usine Nouvelle 18/10/2019) :

- Le groupe de travail a pu accéder à une documentation technique très importante issue d'études réalisées par des sociétés d'ingénierie réputées ;
- Le projet de mine Montagne d'Or est un projet aux standards mondiaux adapté à la situation locale ;
- Le projet consomme 30 fois moins de foncier qu'un projet en alluvionnaire, qui est le procédé d'exploitation actuel en Guyane ;
- L'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) a indiqué que l'usage du cyanure est adapté pour l'extraction d'or en Guyane ;
- Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) constate qu'il n'existe à ce jour aucune alternative adéquate à l'utilisation du cyanure pour l'extraction d'or, et qu'il est utilisé

par plus de 400 installations dans le monde, y compris dans les mines d'or européennes les plus modernes ;

- Les impacts et les risques environnementaux du projet Montagne d'Or sont réduits ;
- L'impact fiscal serait significatif, avec un total d'impôts et taxes (avant crédit d'impôt) versés de 471 millions d'euros, dont la Collectivité territoriale de Guyane serait le premier bénéficiaire ;
- Les créations d'emplois directs généreraient une économie publique totale de 128 millions d'euros et les créations d'emplois indirects une économie de 385 millions d'euros, soit un total de l'ordre de 500 millions d'euros ;
- Les avantages fiscaux accordés à l'État français et à la Guyane compensent de manière significative le crédit d'impôt, accordé systématiquement pour les investissements dans les DOM, afin de compenser un certain nombre de handicaps indéniables en Guyane : fort retard dans le développement d'infrastructures, difficultés d'approvisionnement, fort coût de la main d'œuvre, faible niveau d'éducation.

## **Projet Montagne d'Or**

La joint-venture Montagne d'Or (Columbus 44,99 % et Nordgold 55,01 %) développe une mine d'or compatible et répondant aux attentes du gouvernement français en matière de protection de l'environnement.

À cet égard, des études d'ingénierie complémentaires sont en cours pour apporter des améliorations et des modifications au projet, qui devraient être achevées au premier trimestre de 2020. Un budget de 18 millions de dollars US a été approuvé pour 2019-2020, incluant des fonds pour procéder aux études d'ingénierie, à l'engagement des parties prenantes et afin de soumettre les demandes d'autorisations minières et environnementales et de permis de construire aux autorités françaises.

## **A propos de Columbus**

Columbus est leader dans l'exploration et le développement de gisements aurifères en Guyane. La société détient une participation dans le gisement Montagne d'Or, d'importance mondiale. L'étude de faisabilité du projet a été achevée en mai 2017. La procédure tendant à la délivrance des permis d'extraction est en cours. Columbus progresse également dans l'exploration du projet aurifère de Maripa, où des forages réalisés dans le passé ont donné d'excellents résultats près de la surface, notamment 36 mètres à 4,3 g/t d'or. L'objectif de Columbus est de constituer et de faire évoluer son portefeuille de projets d'exploration de gisements aurifères en Guyane, région à fort potentiel qui reste encore peu explorée.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*Rock Lefrançois*  
Président-directeur général

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**Relations avec les investisseurs**

(604) 634-0970  
1-888-818-1364  
info@columbusgold.com

*Certaines déclarations et informations contenues dans ce communiqué de presse constituent des « déclarations prospectives » au sens des lois en vigueur aux États-Unis sur les valeurs mobilières et des « informations prospectives » au sens des lois en vigueur au Canada sur les valeurs mobilières ; elles sont désignées collectivement comme des « déclarations prospectives ». La loi des États-Unis de 1995 intitulée « Private Securities Litigation Reform Act » comporte des « dispositions d'exonération » pour certaines déclarations prospectives. Les déclarations prospectives constituent des déclarations et des informations sur des événements, des conditions ou des résultats d'exploitation possibles qui sont fondées sur des hypothèses sur les futures conditions économiques et pistes d'action. Toutes les déclarations et informations qui ne sont pas l'énoncé de faits historiques peuvent être considérées comme des déclarations prospectives. Dans certains cas, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots comme « rechercher », « s'attendre à », « anticiper », « budget », « planifier », « estimer », « continuer », « prévoir », « avoir l'intention de », « croire », « prédire », « potentiel », « objectif », « peut », « pourrait », « serait », « sera », de mots ou d'expressions similaires (y compris des expressions négatives) suggérant des résultats futurs, ou de déclarations sur des perspectives. Les déclarations prospectives de ce communiqué de presse et d'autres communiqués incluent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations et informations qui concernent : ses projets, ou toute modification à ceux-ci, de développement de Montagne d'or; les projets de construction et de développement pour la mine d'or Montagne d'Or, notamment le calendrier prévisionnel de celle-ci; le respect des autres exigences réglementaires pour la construction de la mine d'or Montagne d'Or, notamment, mais sans s'y limiter, la présentation et le traitement des demandes de permis pour la mine; l'échéancier et la prise de décision en lien avec l'exploitation de l'industrie minière aurifère en Guyane; le développement d'un projet répondant aux attentes de l'État français; le calendrier de la réforme du code minier français; les étapes relatives à l'obtention du permis d'exploitation; et la conclusion du projet d'exploration aurifère Maripa. Ces déclarations prospectives sont basées sur un certain nombre d'hypothèses et facteurs matériels. Elles comprennent des risques connus et non connus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent aboutir à des résultats et une performance industriels substantiellement différents de ceux prévus dans lesdites informations prospectives. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives présentées dans le présent communiqué. Certains des risques connus et autres facteurs pouvant générer des résultats sensiblement différents de ceux exprimés dans les déclarations prospectives sont décrits dans la section « Facteurs de risque » du Formulaire d'information annuel de Columbus Gold Corp. disponible dans SEDAR sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) sous le profil de Columbus. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations. Columbus décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse si ces convictions, estimations et opinions ou d'autres circonstances venaient à changer, sauf si cela est exigé par la réglementation en vigueur.*